

**Santé
Services
Sociaux**

**Revue des événements
affectant les découpages
territoriaux du MSSS
depuis 2020**

Mise à jour 2026

Cette publication a été réalisée par le Sous-ministériat de la Performance en collaboration avec la Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le présent document s'adresse spécifiquement aux intervenants du réseau québécois de la santé et des services sociaux et n'est accessible qu'en version électronique à l'adresse : publications.msss.gouv.qc.ca

Pour plus d'information : Quebec.ca/gouv/santé-services-sociaux

Dépôt légal – 2026

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-96601-2 (version PDF)

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec, 2026

TABLES DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	1
BILAN DES ÉVÉNEMENTS 2026	2
BILAN DES ÉVÉNEMENTS 2025	7
BILAN DES ÉVÉNEMENTS 2024	7
BILAN DES ÉVÉNEMENTS 2023	8
BILAN DES ÉVÉNEMENTS 2022	8
BILAN DES ÉVÉNEMENTS 2021	8
BILAN DES ÉVÉNEMENTS 2020	8

AVANT-PROPOS

Le présent document a comme objectif de faire le suivi des événements affectant le découpage territorial au ministère de la Santé et des Services sociaux. Il comprend l'ensemble des changements effectués depuis 2020 et ceux-ci sont regroupés par année pour concorder avec les mises à jour annuelles du système *Référentiel territorial*.

BILAN DES ÉVÉNEMENTS 2026

Les territoires opérationnels du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ont connu plusieurs changements au cours de l'année 2025-2026.

Ces modifications visent à corriger des situations d'incohérence territoriale, à rétablir une concordance avec les réalités administratives, municipales ou organisationnelles, ou à ajuster l'appartenance territoriale de certaines installations ou municipalités.

Rattachement de l'Hôpital Santa-Cabrini au réseau local de services de Saint-Léonard – Saint-Michel (0651)

En vertu de l'arrêté no 2026-004, une modification de l'appartenance territoriale de l'Hôpital Santa-Cabrini a été effectuée afin de mieux refléter la réalité de desserte de cette installation.

L'objectif de cette modification est de rattacher l'Hôpital Santa-Cabrini au réseau local de services (RLS) de Saint-Léonard – Saint-Michel (0651), plutôt qu'au RLS d'Hochelaga – Mercier-Ouest – Rosemont (0653), afin d'assurer une meilleure cohérence entre l'organisation des services et la population desservie.

Pour assurer la mise en œuvre de ce rattachement, une modification de l'appartenance territoriale au niveau des CLSC a été réalisée. À cette fin, le code postal H1T 1P7 a été transféré du CLSC de Rosemont (06531) vers le CLSC de Saint-Léonard (06512), les territoires de RLS étant constitués d'ensembles entiers de territoires de CLSC.

Réattribution de la municipalité d'Obedjiwan à la région sociosanitaire du Saguenay – Lac-Saint-Jean (02)

En vertu de l'arrêté no 2026-006, une modification de la délimitation des territoires sociosanitaires a été effectuée afin de mieux refléter l'organisation réelle des services de santé et des services sociaux offerts à la population de la communauté d'Opitciwan.

Cette modification se traduit par le changement de région sociosanitaire (RSS) de la municipalité d'Obedjiwan (90804), laquelle a été retirée de la RSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (RSS 04) et rattachée à la RSS du Saguenay – Lac-Saint-Jean (RSS 02).

Ce changement de RSS entraîne, par cohérence territoriale, des ajustements aux autres niveaux de découpage sociosanitaire, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Niveau territorial	Situation antérieure	Situation actuelle
Région sociosanitaire (RSS)	Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (04)	Saguenay – Lac-Saint-Jean (02)
CLSC	Haut-Saint-Maurice (04111)	Domaine-du-Roy (02111)
Réseau local de services (RLS)	Haut-Saint-Maurice (0411)	Domaine-du-Roy (0211)
Réseau territorial de services (RTS)	Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (041)	Saguenay – Lac-Saint-Jean (021)
Réseau universitaire intégré de santé et de services sociaux (RUISSS)	Université de Montréal (2)	Université Laval (1)

Courcelles–Saint-Évariste – Mise en cohérence du découpage sociosanitaire à la suite d’une fusion municipale

En vertu de l’arrêté no 2026-007, une modification de la délimitation des territoires sociosanitaires a été effectuée afin de corriger une situation d’exception découlant de la fusion municipale de Courcelles et de Saint-Évariste-de-Forsyth.

À la suite de cette fusion, la municipalité de Courcelles–Saint-Évariste (29027) se retrouvait rattachée à deux régions sociosanitaires, une situation unique au Québec et non harmonisée avec le découpage de la MRC concernée.

La présente modification rattache désormais la municipalité à une seule région sociosanitaire (RSS), ce qui entraîne des ajustements correspondants aux autres niveaux du découpage sociosanitaire, tels que présentés dans le tableau ci-dessous.

Niveau territorial	Situation antérieure	Situation actuelle
Région sociosanitaire (RSS)	Etrie (05) Chaudière-Appalaches (12)	Chaudière-Appalaches (12)
CLSC	Granit (05191) Beauce-Sartigan (12132)	Beauce-Sartigan (12132)
Réseau local de services (RLS)	RLS du Granit (0519) RLS de Beauce (1213)	RLS de Beauce (1213)
Réseau territorial de services (RTS)	RTS de l’Estrie - Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (051) RTS de Chaudière-Appalaches (121)	RTS de Chaudière-Appalaches (121)
Réseau universitaire intégré de santé et de services sociaux (RUISSS)	RUISSS - Université de Sherbrooke (4) RUISSS - Université Laval (1)	RUISSS - Université Laval (1)

Ville de Lac-des-Aigles – Mise en cohérence du découpage sociosanitaire à la suite d’une fusion municipale

En vertu de l’arrêté no 2026-005, une modification de la délimitation des territoires sociosanitaires a été effectuée à la suite de la fusion municipale ayant mené à la création de la Ville de Lac-des-Aigles (13062).

À la suite de cette fusion, la nouvelle municipalité demeurait rattachée à des territoires sociosanitaires qui ne correspondaient plus à ceux de la municipalité régionale de comté du Témiscouata, entraînant une incohérence administrative.

La présente modification rattache désormais entièrement le territoire de la Ville de Lac-des-Aigles au réseau local de services du Témiscouata (0113), ce qui entraîne des ajustements correspondants au niveau du CLSC, sans modification de son appartenance aux autres niveaux du découpage sociosanitaire, tels que présentés dans le tableau ci-dessous.

Niveau territorial	Situation antérieure	Situation actuelle
CLSC	Témiscouata (01131) Les Basques (01141)	Témiscouata (01131)
Réseau local de services (RLS)	RLS de Témiscouata (0113) RLS des Basques (0114)	RLS de Témiscouata (0113)
Réseau territorial de services (RTS)	RTS du Bas-Saint-Laurent (011)	RTS du Bas-Saint-Laurent (011)
Région sociosanitaire (RSS)	Bas-Saint-Laurent (01)	Bas-Saint-Laurent (01)
Réseau universitaire intégré de santé et de services sociaux (RUISSS)	RUISSS - Université Laval (1)	RUISSS - Université Laval (1)

Côte-Nord – Division du réseau local de services Haute-Côte-Nord – Manicouagan

En vertu de l'arrêté no 2026-008, une modification de la délimitation des réseaux locaux de services (RLS) a été effectuée sur le territoire de la Côte-Nord afin de mieux refléter les réalités distinctes de la Haute-Côte-Nord et de Manicouagan.

Cette modification consiste en la division du réseau local de services de la Haute-Côte-Nord – Manicouagan (0912) en deux réseaux locaux de services distincts, soit le RLS de la Haute-Côte-Nord (0918) et le RLS de Manicouagan (0919).

Afin d'assurer la cohérence entre les territoires de CLSC et les nouveaux RLS, les codes des CLSC ont été renumérotés en conséquence.

Les changements découlant de cette modification sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Ancien RLS	Ancien code de RLS	Nouveau RLS	Nouveau code de RLS
RLS de la Haute-Côte-Nord – Manicouagan (0912)	0912	RLS de la Haute-Côte-Nord	0918
		RLS de Manicouagan	0919

Territoire de CLSC	Ancien code de CLSC	Nouveau code de CLSC
CLSC Les Escoumins	09121	09181
CLSC Forestville	09122	09182
CLSC Manicouagan	09123	09191

BILAN DES ÉVÉNEMENTS 2025

Certains territoires opérationnels du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ont changé de nom en 2024-2025. Ainsi, le CLSC d'Asbestos (05171) est désormais le CLSC des Sources, et le RLS d'Asbestos (0517) devient le RLS des Sources.

Code du territoire de CLSC	Ancien nom du territoire	Nouveau nom du territoire
05171	Asbestos	Sources

Code du territoire de RLS	Ancien nom du territoire	Nouveau nom du territoire
0517	Asbestos	Sources

BILAN DES ÉVÉNEMENTS 2024

Les territoires opérationnels du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ont connu des changements au cours de l'année 2023-2024. Ceux-ci touchent deux territoires de CLSC ainsi que deux territoires de RLS de la région sociosanitaire de l'Estrie et entrent en vigueur à partir du 1er avril 2024.

Plus précisément, ils concernent le transfert de la ville de Bromont (MUN 46078) (pop2021=11357) qui passe du territoire du CLSC Granby-Shefford-Bromont (05121) au territoire du CLSC Cowansville-Farnham-Bedford (05111). Notons que ce changement se répercute également sur les territoires de RLS de la Haute-Yamaska (0511) et celui du RLS de la Pommeraie (0512), puisque ces territoires sont identiques aux territoires des CLSC 05111 et 05121.

De plus, afin de refléter le transfert de la ville de Bromont du territoire du CLSC Granby-Shefford-Bromont (05121) vers celui du territoire du CLSC Cowansville-Farnham-Bedford (05111), les deux territoires de CLSC changent de nom.

Code du territoire de CLSC	Ancien nom du territoire	Nouveau nom du territoire
05111	Cowansville-Farnham-Bedford	Pommeraiie
05121	Granby-Shefford-Bromont	Haute-Yamaska

BILAN DES ÉVÉNEMENTS 2023

Les territoires opérationnels du MSSS n'ont pas connu de changement au cours de l'année 2022-2023.

BILAN DES ÉVÉNEMENTS 2022

Les territoires opérationnels du MSSS n'ont pas connu de changement au cours de l'année 2021-2022.

BILAN DES ÉVÉNEMENTS 2021

Les territoires opérationnels du MSSS n'ont pas connu de changement au cours de l'année 2020-2021.

BILAN DES ÉVÉNEMENTS 2020

Les territoires opérationnels du MSSS n'ont pas connu de changement au cours de l'année 2019-2020.

